

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2009

ECOL'ICE**770004**

Xi : Irritant



F+ : Extrêmement inflammable

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : ECOL'ICE.
Identification du produit : Aérosol.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Dégivrant pare-brise, vitres, serrures, etc...
Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : ECOL'CHIM
2 Rue du Moulin
51140 Jonchery-sur-Vesle
Tél/fax : 03-26-50-01-91
mail : ecolchim@aol.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +33 (0) 1 45 42 59 59 (INRS)

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: F+; R12
R67
Xi; R36

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non applicable.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Symbole(s)



: Irritant.
Extrêmement inflammable.
Cette préparation est soumise à la réglementation Européenne sur l'étiquetage conformément à la Directive 1999/45/CE, ses adaptations et ses annexes.

• Phrase(s) R

: R12 : Extrêmement inflammable.
R36 : Irritant pour les yeux.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

• Phrase(s) S

: S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

ECOL'CHIM

2 Rue du Moulin 51140 Jonchery-sur-Vesle
Tél/fax : 03-26-50-01-91
mail : ecolchim@aol.fr

Centre Antipoison - Tél :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2009

ECOL'ICE**770004****SECTION 2. Identification des dangers (suite)**

- Conseils de sécurité** : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Autres : Réserve à un usage professionnel.

2.3. Autres dangers

Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Propane-2-ol	: 75 à 100 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	F; R11 R67 Xi; R36 ----- Eye irrit 2 (H319) Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336)
Ethylène-glycol	: < 5 %	107-21-1	203-473-3	603-027-00-1	----	Xn; R22 ----- Acute Tox. 4 (H302)
Carbon dioxyde	:	124-38-9	204-696-9	-----	----	Not classified (DSD/DPD) ----- Press. Gas (H280)

SECTION 4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Premiers soins**

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
Mettre la victime au repos.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Mettre la victime au repos. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes liés à l'utilisation**

- **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion** : Peu probable
- **Contact avec les yeux** : Irritant pour les yeux.
- Autres informations** : Dans tous les cas : Consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins : traiter de façon symptomatique

ECOL'CHIM

2 Rue du Moulin 51140 Jonchery-sur-Vesle
Tél/fax : 03-26-50-01-91
mail : ecolchim@aol.fr

Centre Antipoison - Tél :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2009

ECOL'ICE**770004****SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

- Adéquats : Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse.
- Contre-indiqué : Eau.
Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques particuliers : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

5.3. Conseils aux pompiers

- * Classe d'inflammabilité : Extrêmement inflammable.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants : Les projections d'aérosols enflammés éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie sont à contrôler. Pour éviter les surpressions refroidir les aérosols avec de l'eau. Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions générales : Mesures à prendre dans le cas de percement ou d'écrasement d'aérosols provoquant des fuites de produits contenus dans les aérosols.
Aérer la zone.
Ecarter toute source d'ignition.
- Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès.
Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Ne pas fumer.
Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle : Voir section 8 pour plus de détails

Traitement des déchets : Voir section 13 pour plus de détails

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2009

ECOL'ICE**770004****SECTION 7. Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Général** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.
Toutes les précautions doivent être prises pour éviter un départ de feu lors de la perforation accidentelle par les fourches d'un chariot pendant la manipulation de palette d'aérosols. Ne pas percer, ne pas faire chuter, ne pas écraser les cartons et les aérosols.
Toutes précautions d'usage doivent être prises lors des chargements ou déchargements des véhicules afin d'éviter la chute des aérosols.
- Ne pas pulvériser ni près, ni vers une flamme, un corps incandescent, un appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer.
- Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit, à sa pression et température d'utilisation.
Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C .
Recommandations applicables pour les entrepôts et réserves dans lesquels sont stockés des aérosols.
Il est recommandé de débanaliser les aérosols dans le stock. La zone " aérosols " doit être délimitée soit à l'aide d'un grillage métallique à maille maxi de 5cm, formant une cage, soit à l'aide de murs, afin d'éviter les projections d'aérosols risquant d'enflammer le reste du stock.
Ne pas fumer.
- Afin de limiter les risques de chute, il convient de positionner les palettes le plus près possible du sol. Si les colis sont gerbés, il convient de s'assurer que ceux des couches inférieures ne s'écrasent pas (risque de fuites par compression).
- Il est recommandé :
- de ventiler les locaux et de ne stocker aucun aérosol à proximité d'une source de chaleur, y compris les rayons solaires.
 - d'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux.
- Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
- Stockage - à l'abri de** : Chaleur.
Flamme nue.
Étincelles.
Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2009

ECOL'ICE**770004****SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition professionnelle : Propane-2-ol : VLE - France [mg/m³] : 980
Propane-2-ol : VLE - France [ppm] : 400
Ethylène-glycol : VLE - France [mg/m³] : 125
Ethylène-glycol : VLE - France [ppm] : 50
Carbon dioxyde : VME - France [mg/m³] : 9000
Carbon dioxyde : VME - France [ppm] : 5000
Carbon dioxyde : VLT-STEL [ppm] : 30000

8.2. Contrôles de l'exposition**Protection individuelle**

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****• Aspect**

Etat physique : Liquide.
Couleur : Incolore.

• Odeur

Odeur : Alcool.
• Seuil olfactif : /
• pH : /
pH : Non applicable.
• Point de fusion / Point de congélation : /
• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition : /
• Point d'éclair : /
Point d'éclair [°C] : < 21
• Taux d'évaporation : /
• Inflammabilité : /
• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : /
• Pression de vapeur : /
• Densité de vapeur : /
• Densité relative : /
Densité : 0.85
• Solubilité : /
Solubilité dans l'eau [% poids] : 95, produit hygroscopique
• Coefficient de partage : n-octanol / eau : /
• Température d'auto-inflammabilité : /

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2009

ECOL'ICE**770004**

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

- Température de décomposition : /
- Viscosité : /
- Propriétés explosives : /
- Propriétés comburantes : /

9.2. Autres informations

Autres : Pression de l'aérosol à 20°C : 5.5 Bars.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

/

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales d'utilisations

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Son oxydation conduit premièrement à l'acétone puis à un mélange d'acide(acide acétique) et de dioxyde de carbone.
Flamme nue.
Chaleur.
Rayons directs du soleil.
Étincelles.

10.5. Matières à éviter

Matières incompatibles : Acide nitrique. Sodium (Na). Peroxyde d'hydrogène.
Acides forts.
Oxydants forts.
Boîtier aérosols en métal, ne pas mettre en contact avec les oxydants, acides ou bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Cutanée : Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut éliminer les huiles naturelles et conduire à une dermatose.
- Oculaire : Irritant pour les yeux.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2009

ECOL'ICE**770004****SECTION 12. Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Information relative aux effets écologiques : Facilement biodégradable (50% entre 1 et 10 jours)

12.2. Persistance - dégradabilité

/

12.3. Potentiel de bio-accumulation

/

12.4. Mobilité dans le sol

/

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

/

12.6. Autres effets néfastes

/

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Elimination des déchets : Eviter le rejet dans l'environnement.
Evacuer les bombes aérosols usagées ou endommagées sur des sites de décharge autorisés.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Information générale : **Les aérosols peuvent bénéficier d'exonération d'étiquetage transport et de déclaration sous le régime des quantités limitées.**

Numéro ONU : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F

Nom d'expédition des Nations unies : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger



: 2.1 : gaz inflammable.

Transport terrestre

- ADR/RID : Class : 2
Group : F

- I.D. n°: : --

Classe(s) de danger pour le transport : 2

Transport par mer

ECOL'CHIM

2 Rue du Moulin 51140 Jonchery-sur-Vesle

Tél/fax : 03-26-50-01-91

mail : ecolchim@aol.fr

Centre Antipoison - Tél :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Révision nr : 4

Date : 16 / 2 / 2010

Remplace la fiche : 28 / 5 / 2009

ECOL'ICE**770004****SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)**

- IMO-IMDG : Classe 2
- IMDG-Pollution marine : - ò
- N° de fiche de sécurité : F-D S-U
- Transport aérien
- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 203
Packaging instructions passenger: 203
- Désignation officielle de transport : AEROSOLS
- IATA : 2
- Groupe d'emballage IATA : F

14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage : F
- Groupe d'emballage IMO : F

14.5. Danger pour l'environnement

/

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

/

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

SECTION 15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

DIRECTIVES ET REGLEMENTS EU APPLICABLES :

Règlement (EU) n° 453/2010 modifiant le règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances...tel que modifié.

Inflammabilité déterminée selon la Directive Générateur Aérosol 2008/47/CE du 8 Avril 2008

France : Préparation relevant du tableau des maladies professionnelles n° : 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

/

SECTION 16. Autres informations

- Texte des Phrases R du § 3 : R11 : Facilement inflammable.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Autres données : Révision - Voir : *
Imp. DL4
- Date d'impression : 13 / 5 / 2013

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité, sont conformes au REGLEMENT (UE) N° 453/2010 annexe 2 modifiant le règlement 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

ECOL'CHIM

2 Rue du Moulin 51140 Jonchery-sur-Vesle
Tél/fax : 03-26-50-01-91
mail : ecolchim@aol.fr

Centre Antipoison - Tél :